

Centrafrique/Justice

CPI : deux ex-chefs de milices impliqués dans une "campagne de terreur"

AFP
La Haye/Pays-Bas

Patrice-Edouard Ngaïssona et Alfred Yekatom sont apparus hier devant les juges pour une audience de confirmation des charges.

DEUX ex-chefs de milice centrafricains, Patrice-Edouard Ngaïssona, président de la Fédération centrafricaine de football, et Alfred Yekatom, député, ont été impliqués dans une "campagne de violences et de terreur" contre des civils, a déclaré hier la procureure de la Cour pénale internationale (CPI). Les deux anciens chefs de milice antibalaka sont accusés par les services de la procureure Fatou Bensouda d'une longue série de crimes sanglants. Plus de 100 chefs d'accusations, dont des meurtres, viols, actes de torture et mutilations. "Ngaïssona et Yekatom sont ici aujourd'hui en raison de leur implication criminelle dans une campagne de violences et de terreur mêlant civils et enfants" en 2013 et 2014, a déclaré le procureur Kweku Vanderpuye.

Ngaïssona, 52 ans, et Yekatom, 44 ans, tous deux vêtus d'un costume sombre, sont apparus hier devant les juges de la CPI afin d'entendre les charges retenues contre eux par l'accusation durant une audience dite de confirmation des charges. Cette étape du processus judiciaire est cruciale pour les deux hommes : c'est au cours de ces débats, prévus jusqu'au 27 septembre, que les juges décideront s'il existe des preuves suffisantes pour justifier l'ouverture d'un procès. Leur décision pourrait prendre plusieurs semaines. **MEURTRES ET MOSQUEES DETRUITES** Les deux ex-chefs de milice sont détenus depuis plusieurs mois dans le quartier pénitentiaire de la justice internationale à La Haye, après avoir fait l'objet de mandats d'arrêts internationaux. Ngaïssona est toujours président statutaire de la Fédération centrafricaine de football, mais il est remplacé par un président par intérim. Quant à Yekatom, il est toujours député, remplacé actuellement par son suppléant. De par leurs anciennes fonctions - ministre des



L'ex-chef de guerre Patrice-Edouard Ngaïssona est apparu hier, aux côtés d'Alfred Yekatom, devant les juges de la CPI pour une audience de confirmation des charges.

Photo : AFP / L'Union

Sports pour l'un et chef de groupes armés pour l'autre -, Ngaïssona et Yekatom savaient que les milices sous leur contrôle "détruisaient des mosquées, décimaient des communautés, déportaient des musulmans, commettaient des meurtres et violaient des femmes et des enfants", a martelé l'accusation. "Je n'ai pas d'observations à faire", a déclaré M. Ngaïssona lorsque le juge lui a demandé s'il voulait réentendre la liste des charges. "M. Yekatom a même commis

personnellement certains de ces crimes", a lancé M. Vanderpuye. Des crimes commis selon lui dans un élan de haine et de vengeance. C'est après la prise du pouvoir à Bangui par les rebelles de la coalition de la Séléka en 2013 que les milices d'autodéfense antibalaka (antimachettes) ont été créées. Elles assurent avoir pris les armes pour défendre les intérêts des chrétiens face aux exactions des groupes armés musulmans. "CIBLER LES MUSULMANS" • "Le but des attaques était de cibler violemment les

musulmans en représailles des crimes commis par les Séléka", a affirmé M. Vanderpuye. Comment alors se fait-il "qu'aucun Séléka ne soit à ce jour poursuivi par la CPI ?", s'est interrogée Mylène Dimitri, avocate de M. Yekatom. "Ce retard à engager des poursuites contre les Sélékas entrave la possibilité pour Yekatom d'avoir une audience de confirmation des charges équitable", a-t-elle fustigé. M. Ngaïssona a été interpellé en France en décembre à la suite d'un mandat d'arrêt délivré par la CPI, qui siège à La Haye. Il est apparu en janvier pour la première fois devant la Cour, deux jours après son extradition. Il a été précédé par Alfred Yekatom, dont la première comparution devant la CPI remonte à novembre, une petite semaine après son transfèrement historique vers La Haye, le premier depuis l'ouverture de l'enquête sur la Centrafrique en septembre 2014. La CPI a en février joint les deux affaires afin "d'accroître l'équité et la rapidité de la procédure".

L'Afrique en bref

- **Algérie/Troubles. Deux morts dans la région de Relizane**
Deux personnes ont été tuées dans des heurts nocturnes entre des protestataires et des forces de l'ordre dans la région de Relizane, à 300 km à l'ouest d'Alger, a annoncé hier le parquet.
- **Niger/Jihadistes. Vers un appui des Etats-Unis à la lutte**
Le patron du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), le général Stephen Townsend, a indiqué mercredi soir que son pays s'engageait "à renforcer et à équiper" l'armée du Niger dans la lutte antijihadiste et contre les activités criminelles, selon les médias officiels d'hier.
- **RDCongo/Rébellion. 5 morts dans l'offensive qui a tué le chef FDLR**
Cinq personnes au total ont été tuées dans l'offensive qui a permis d'éliminer le chef de la rébellion hutu rwandaise poursuivi par la CPI dans l'est de la République démocratique du Congo, a déclaré hier l'armée congolaise, photos à l'appui.

A travers le monde

- **Afghanistan/Conflit. 29 morts dans un attentat et une frappe de drones**
L'Afghanistan a été le théâtre de nouvelles attaques meurtrières pour le troisième jour consécutif hier, l'explosion d'un camion piégé près d'un hôpital ayant fait 20 morts tandis qu'au moins neuf civils ont péri dans une frappe de drones ayant visé des combattants islamistes.
- **Israël/Politique. Gantz veut être Premier ministre**
Benny Gantz, le grand rival de Benjamin Netanyahu aux législatives israéliennes, a affirmé hier vouloir être le Premier ministre d'un futur gouvernement d'union nationale visant à sortir le pays de l'impasse politique.
- **Iran/Tensions. La mise en garde de Téhéran**
Les Etats-Unis ou l'Arabie saoudite déclenchaient "une guerre totale" s'ils venaient à attaquer l'Iran, a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères dans un entretien diffusé hier par CNN, dans lequel il redit que son pays ne veut "pas la guerre".

Tunisie/Politique

Décès en Arabie saoudite du président déchu Ben Ali

AFP
Tunis/Tunisie

LE président déchu Zine El Abidine Ben Ali, 83 ans, est décédé hier en Arabie Saoudite, où il vivait en exil depuis la révolution de 2011, a indiqué à l'AFP le ministère tunisien des Affaires étrangères. "Nous avons eu la confirmation de sa mort il y a 30 minutes", a ajouté le ministère, sans plus de détails. Contacté par l'AFP, Mounir Ben Salha, avocat autoproclamé de Ben Ali, avait auparavant évoqué ce décès en citant comme sources sa famille et son médecin. Après plus de deux décennies d'un pouvoir répressif,

Ben Ali avait été renversé début 2011 par un mouvement populaire, point de départ d'une vague de révoltes dans la région connue sous le nom de "Printemps arabes". Il avait fui, le 14 janvier 2011, dans des conditions rocambolesques, vers Jeddah, en Arabie saoudite, où il vivait depuis en exil avec sa famille. Des rumeurs sur sa mort ont circulé à plusieurs reprises ces dernières années. Le 12 septembre, Me Ben Salha avait déclaré que le président déchu se trouvait "dans un état critique". Il avait ensuite démenti les rumeurs de décès. "Il n'est pas mort, mais son état de santé est mauvais. Il est sorti de l'hôpital et se soigne actuellement chez lui. Son état de



Zine el-Abidine Ben Ali avait régné d'une main de fer sur la Tunisie pendant plus de deux décennies.

Photo : AFP

santé se stabilise", avait-il indiqué à une radio locale. Réagissant à ces dernières "rumeurs", le Premier ministre tunisien Youssef Chahed avait assuré qu'il

était prêt à donner son "feu vert pour son retour". "C'est un cas humanitaire. S'il est malade, comme le disent les rumeurs, il peut rentrer dans son pays comme tout Tu-

nisien", avait dit M. Chahed, interrogé sur la chaîne Hannibal TV. "S'il veut rentrer pour être enterré ici, je donne mon feu vert". Peu après l'annonce du décès hier, le lieu des funérailles - Arabie saoudite ou Tunisie - restait inconnu. Ben Ali et son épouse Leila Trabelsi ont régné sur la Tunisie d'une poignée de fer pendant 23 ans, mettant l'économie du pays en coupes réglées. En 2018, à l'issue de procès par contumace pour "homicides volontaires", "abus de pouvoir" ou encore "détournements de fonds", il avait été condamné par contumace à de multiples peines de prison, dont plusieurs à perpétuité.

Arabie saoudite/Attaque contre les installations pétrolières

Ryad dénonce l'utilisation d'armes iraniennes

Dans un communiqué parvenu à notre Rédaction et que nous publions in extenso, le ministère des Affaires étrangères du Royaume indique qu'un "travail est en cours pour vérifier la source de ces attaques."

"DANS une attaque de sabotage sans précédent, les installations d'approvisionnement en pétrole destinées aux marchés internationaux du Royaume ont été atta-

quées samedi 14 Muharram 1441H correspondant au 14 septembre 2019, entraînant la suspension d'environ 50% de la production de Saudi Aramcon. Selon le communiqué du Département de l'énergie, des enquêtes préliminaires ont révélé que des armes iraniennes avaient été utilisées lors des attaques et le travail est en cours pour vérifier la source des attaques.

Le Royaume d'Arabie saoudite condamne cette attaque grave, qui menace la paix et la sécurité internationales et souligne que l'objectif de cette attaque est destiné principalement aux installations énergétiques mondiales et c'est un prolongement de l'agression précédente contre les stations de pompage de Saudi Aramco, en utilisant des armes iraniennes.

Le Royaume exprime sa gratitude à toutes les parties régionales et internationales qui ont dénoncé cet attentat et appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités en condamnant les coupables et à s'opposer clairement à ces actes barbares qui affectent la colonne vertébrale de l'économie mondiale. Le Royaume invitera des experts internationaux et des

Nations unies à enquêter sur les faits et à participer aux enquêtes. Toutes les mesures appropriées seront prises à la lumière des résultats de cette enquête, afin d'assurer sa sécurité et sa stabilité et le Royaume affirme avec force qu'il est capable de défendre son territoire et son peuple et de réagir énergiquement contre ces attaques."

Photo : AFP / L'Union